



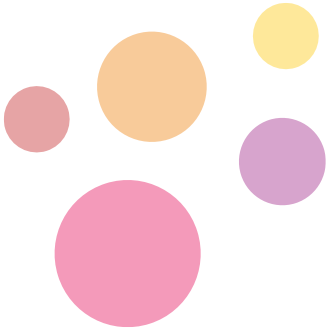
# Réunion publique Évires

Quel avenir pour la commune de Fillière et le village d'Évires ?

4 octobre 2022



- **Présentation de la commune nouvelle**
- **Échanges avec la salle**
- **Quelle vision, quels projets portés par l'association Retrouver Évires ?**

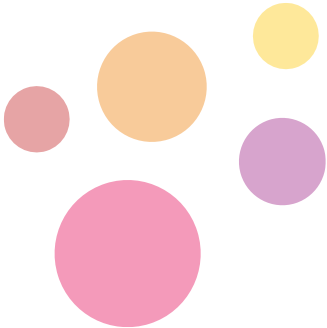




# Présentation de la commune nouvelle



- ✓ **Pour rejoindre l'agglomération annécienne et bénéficier de ses investissements dans les domaines de la mobilité et de l'environnement**
- ✓ **Pour offrir plus de services à notre population**
- ✓ **Pour plus d'équité territoriale**
- ✓ **Pour disposer de plus de ressources financières**



# La naissance de la commune nouvelle

Référendum sur la fusion des 9 communes de la communauté de communes du Pays de Fillière.

- Le « non » l'emporte à Groisy et Charvonnex.
- Participation insuffisante à Saint-Martin-Bellevue et Villaz, mais le « oui » l'emporte.

**1<sup>er</sup> janvier 2017 :**

- La Communauté de communes du Pays de Fillière n'existe plus.  
Création de la communauté d'agglomération du Grand Annecy et intégration de la commune nouvelle.
- Création de la commune nouvelle de Fillière avec 5 communes de l'ancienne intercommunalité.

2015

2016

2017

- Création de groupes de travail (élus et agents des communes concernées) et organisation de réunions d'informations publiques dans les 7 communes où le « oui » l'a emporté.
- Débats et délibérations aux conseils municipaux :
  - retrait de Villaz qui entraîne automatiquement Nâves-Parmelan.
  - 5 conseils municipaux se prononcent en faveur de la création d'une commune nouvelle.
  - À Évires : 7 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention





**Des promesses tenues en  
termes de nouveaux services  
pour les habitants**



## Des services issus de la Communauté de Communes du Pays de Fillière et maintenus grâce à la commune nouvelle

- Instruction des PC
- Le Relais Petite Enfance
- Service enfance/jeunesse
- Fil'o sport (animations sportives)

## Une présence et une intégration forte au niveau du Grand Annecy

- 2 vice-présidents, 1 conseillère déléguée, 5 conseillers communautaires
- De nombreux investissements pour l'avenir : Voies vertes, réouverture de la gare de Saint-Martin-Bellevue, zones de dissipation naturelle à Évires

## 1 vice-président au SILA (Syndicat Mixte du Lac d'Annecy)

## Les services nouvellement créés

- Fil'ages (animations pour les seniors)
- Phil'Arts (salle d'exposition et animations culturelles)
- Réseau des bibliothèques municipales
- Vie locale (associations et événements)
- Local jeunes
- Communication
- Santé, sécurité et qualité de vie au travail
- NTIC (parc informatique, protection des données, qualité réseau)
- RH
- Finances
- Juridique et marchés publics
- Agence postale communale



# La commune nouvelle : des finances saines et des capacités d'investissement importantes





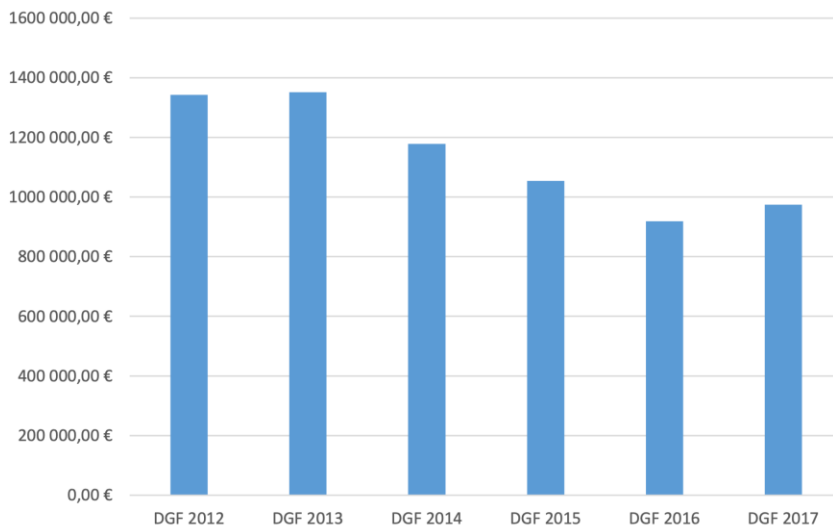
## Gains de la commune nouvelle

- Dotation : **+ 120 000 €** par an
- Fond de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales : **+ 30 000 €** par an
- Dotation de solidarité rurale (entre 2017 et 2022) : **+ 40 000 €** par an
- Mutualisation : **+ 120 000 €** par an
- Baisse indemnités élus (entre 2019 et 2021) : **115 000 € d'économie** par an

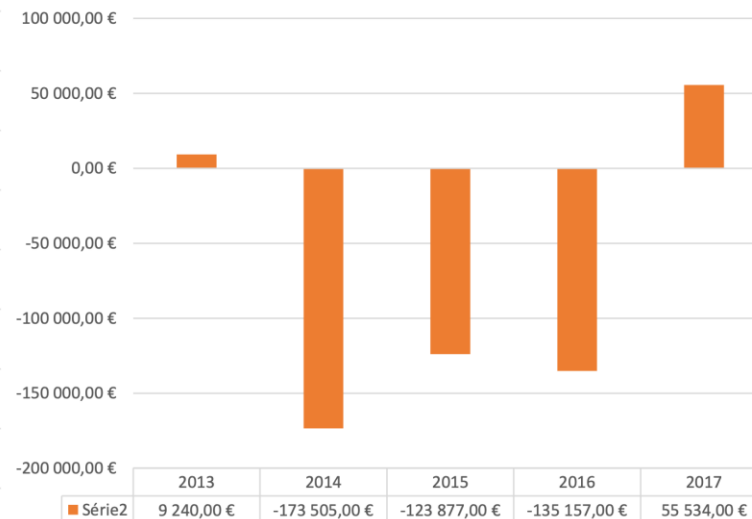


# Une augmentation de la Dotation Globale de Fonctionnement

Evolution de la DGF des 5 communes déléguées - FILLIERE



Evolution annuelle de la DGF

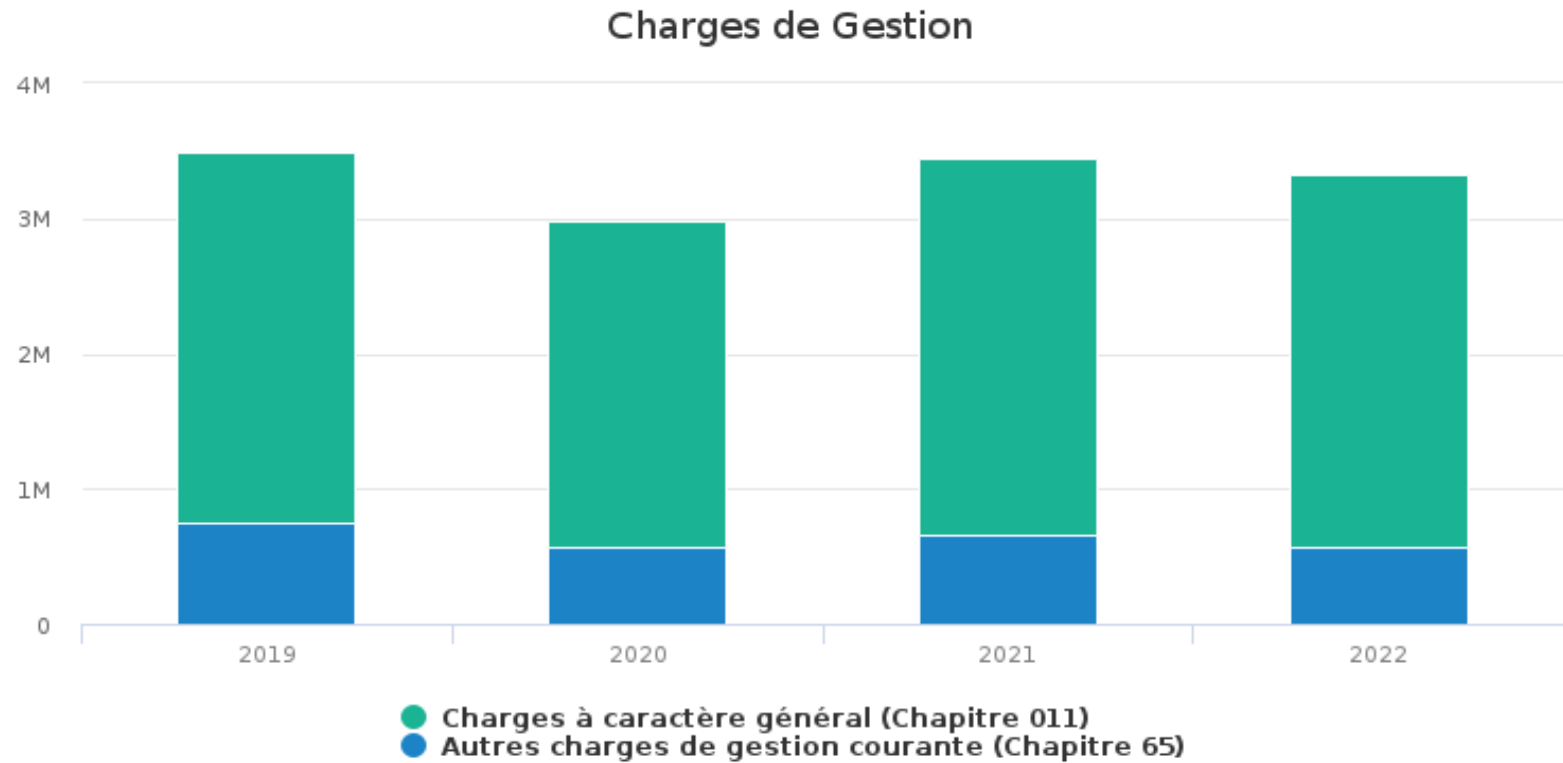


**DGF 2013 : 1 351 529€**

**DGF 2016 : 918 990€**

**DGF 2017 : 974 524€**

# Une gestion saine des finances publiques, en contenant les charges de gestion



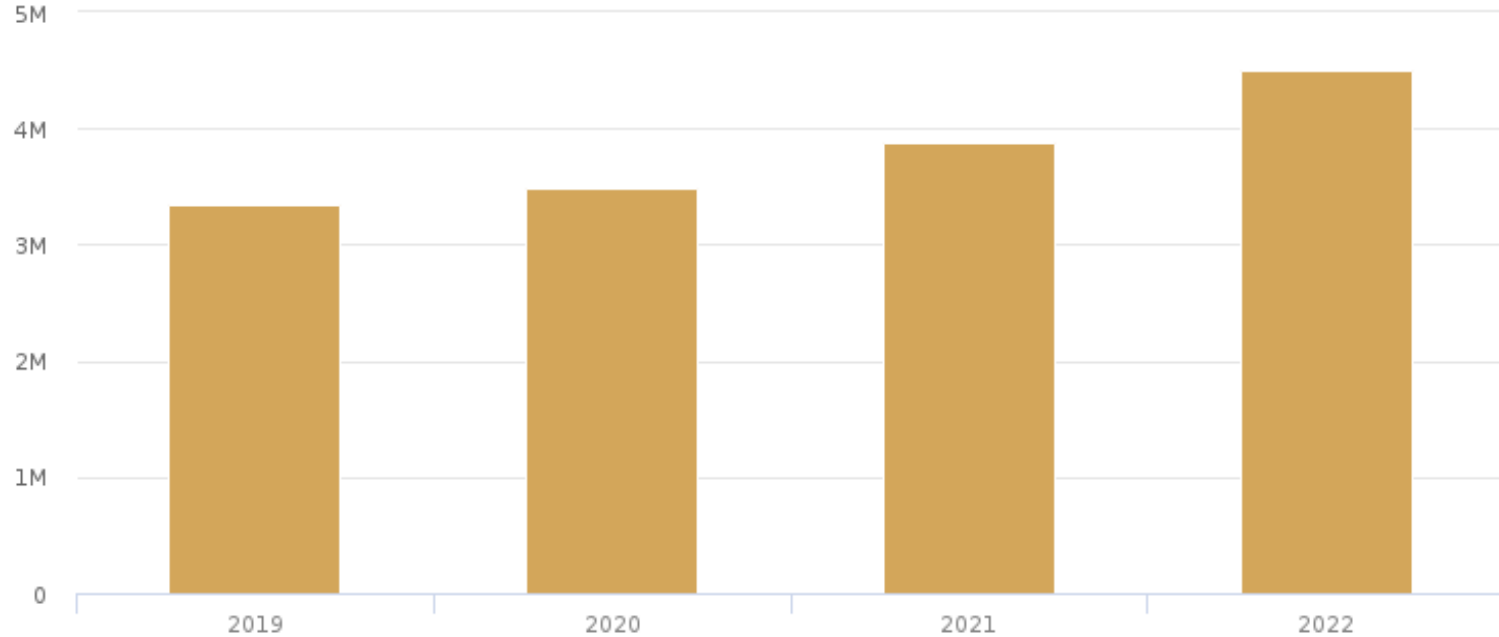
Les charges de gestion rassemblent les dépenses de l'activité courante des services : **achat de fournitures, prestations de services,**

**Les autres charges de gestions courantes** : indemnités des élus, participation aux charges d'organismes extérieurs (aide sociale, syndicats intercommunaux...), subventions aux organismes publics et privés (associations, etc.).



# Des charges salariales qui augmentent sous l'effet de la hausse de la population et de la création de nouveaux services

## Evolution des charges de personnel



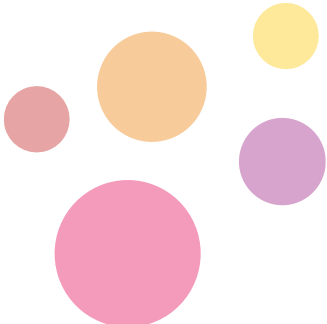
● 012 / Charges de Personnel

- ETAPS
- Phil'Arts
- Secteur jeunes

- Renfort pour régularisations foncières

- 2 ATSEM
- 1 service sénior
- 1 service com

- 2 ATSEM
- 7 ETP Animateurs
- Emploi jeune l'été aux services techniques
- 2 revalorisations du SMIC
- 1 RPE



## Des ratios financiers plus favorables pour la commune nouvelle depuis la fusion que les moyennes de la strate

| Ratios / Année                 | 2019   | 2022      | Moyenne nationale |
|--------------------------------|--------|-----------|-------------------|
| 1 - DRF € / hab.               | 824,62 | 884,41 <  | 935               |
| 2 - Fiscalité directe € / hab. | 234,98 | 274,43 <  | 507               |
| 4 - Dép d'équipement € / hab.  | 514.15 | 1048.16 > | 305               |
| 5 - Dette / hab.               | 371,06 | 768,62 <  | 860               |
| 7 - Dép de personnel / DRF     | 43,2 % | 51,25 % < | 56                |

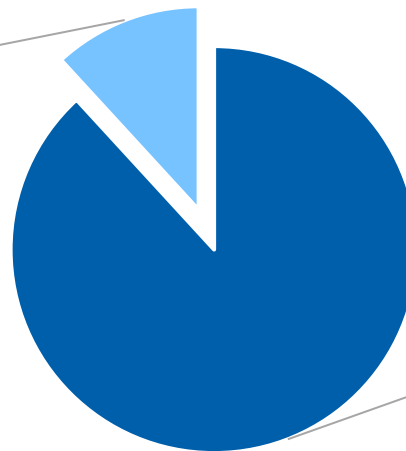


## La part du fonds Genevois dans le budget de la commune

|                        | Montant du fonds genevois € | Nombre d'habitants | Ratio fonds genevois € / hab. |
|------------------------|-----------------------------|--------------------|-------------------------------|
| <b>2016 : Évires</b>   | 190 362,62                  | 1 424              | 133,7                         |
| <b>2021 : Fillière</b> | 1 314 332                   | 9 564              | 137,4                         |

### Part du fonds genevois dans les recettes de la commune de Fillière en 2021

Montant fonds genevois  
€1 314 332,00 = **12%**

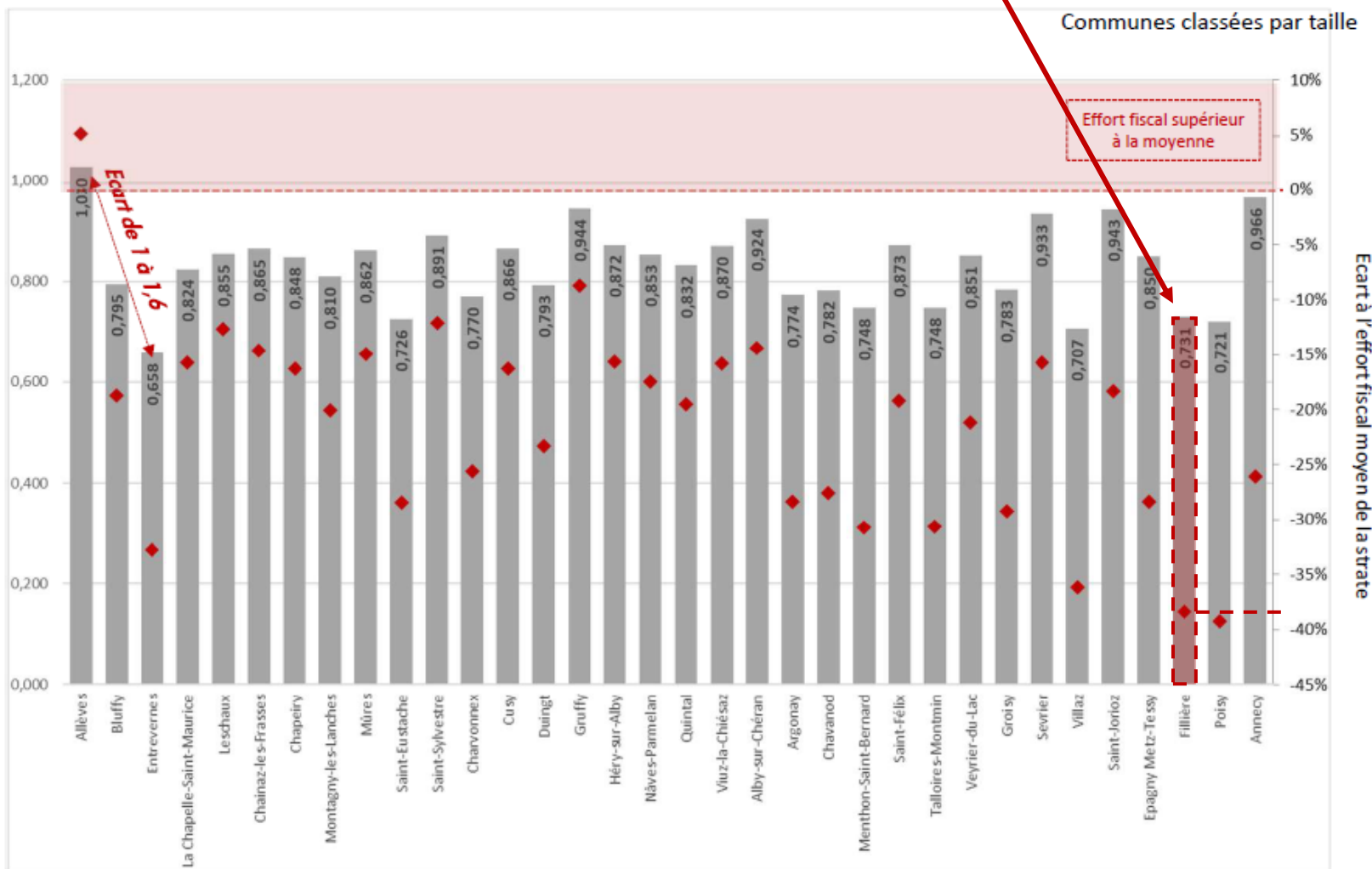


Total recettes :  
€9 803 630,36



Inférieur de près de **40 %** par rapport à la moyenne de la strate.

## Effort fiscal 2020





# Focus sur les investissements de la commune nouvelle pour le village d'Évires





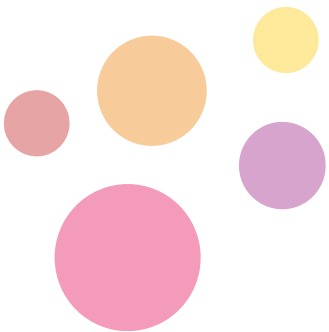
## Une commune nouvelle qui investit pour le village d'Évires

- Renégociation des taux d'emprunts de la commune d'Évires depuis la fusion : taux initial à 5% contre 0,41% aujourd'hui.
- Indemnité de remboursement anticipé des emprunts de la commune d'Évires lors de la fusion : 297 000 €

### Les différents chantiers

- Rond point du Chaumet : **783 000 €**
- Extension des vestiaires du stade de foot : **765 000 €**
- Rénovation énergétique du groupe scolaire (estimation début de chantier) : **225 000 €**
- Achat et renouvellement du matériel informatique du groupe scolaire d'Évires : environ **60 000 €** depuis la fusion
- Travaux à l'auberge d'Évires : **13 000 €**

- Restructuration de la cour de l'école primaire (estimation) : **25 000 €**
- Projet de déplacement de la bibliothèque municipale d'Évires (estimation) : **100 000 €**
- Projet d'investissement pour une salle polyvalente (estimation) : **2,23 millions €**





**Une commune nouvelle qui  
reste à consolider**



## Plusieurs chantiers de mise aux normes à terminer

- Des adresses qui restent non prises en compte par l'INSEE
  - Travail commencé en 2017
  - Une vingtaine de noms de rues à modifier car pouvant prêter à confusion (notamment pour les services de secours)

→ Des premières réunions de concertation organisées à l'hiver avec les riverains pour déterminer des noms et des modalités de modification.

- Plusieurs communes historiques n'avaient pas mis en œuvre tous les dispositifs obligatoires :
  - Mission archives
  - Mise en œuvre de la loi sur la mise en accessibilité des bâtiments
  - Régularisations foncières

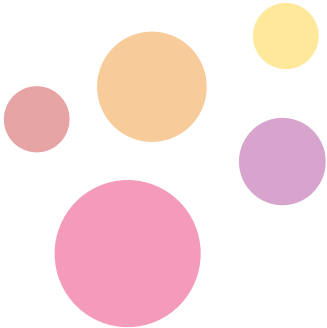




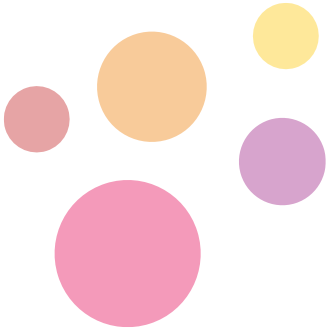
# Des défis majeurs à relever



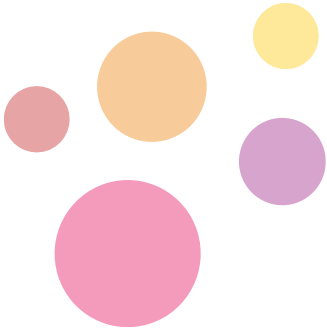
- Un désengagement des citoyens de la politique : taux d'abstention élevé aux élections
- Des initiatives pour expérimenter de nouveaux modes de participation :
  - La mise en place d'un conseil citoyen
  - La mise en place d'un panel citoyen sur la viabilité hivernale
  - Le recours à un sondage pour la création d'une police municipale
  - La création de comités de proximité (début 2023)



- Réalisation d'un Bilan Carbone
- Réalisation d'un réseau de chaleur bois à Aviernoz, centrale solaire participative à Saint-Martin-Bellevue et lancement des études pour une centrale hydraulique au Nant-du-Brasset.
- Travail sur la biodiversité et les économies d'eau au niveau des espaces verts (fauchage tardifs, engrais à rétention d'eau, bulbe, Olia, ...).



- Envolée des dépenses liées à l'énergie.
  - Définition d'un plan d'action pour réaliser des économies d'énergie : travaux d'économie d'énergie, réhabilitation thermique, fin des illuminations de décembre.
  - Extinction du réseau d'éclairage public : initié au giratoire du Chaumet pour être ensuite étendu à d'autres secteurs.







# Échanges avec la salle

